

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 30/06/2022
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% FONDS NON BENCHMARKE
Indice comparatif : 100% MSCI ACWI
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU2462251500
Code Bloomberg : -
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 115,33 (EUR)
Actif géré : 101,92 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion annuels (max) : 1,50%
Frais administratifs annuels (max) : 0,30%
Commission de surperformance : Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du Compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales impliquées dans l'Économie bleue, définie comme l'utilisation durable des ressources marines et la protection des écosystèmes marins. Le processus d'investissement intègre une approche durable à travers des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	28/03/2024	31/01/2024	28/04/2023	-	-	05/07/2022
Portefeuille	7,06%	-1,25%	7,05%	13,96%	-	-	7,72%
Indice Comparatif	8,09%	-2,28%	5,67%	21,28%	-	-	13,04%
Ecart Indice Comparatif	-1,03%	1,03%	1,38%	-7,32%	-	-	-5,32%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	9,01%	-	-	-	-
Indice Comparatif	18,06%	-	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-9,06%	-	-	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

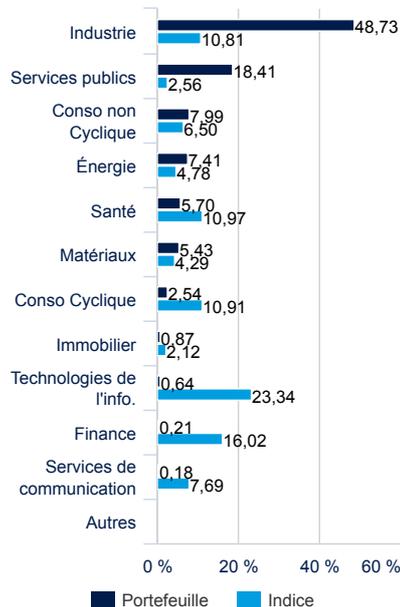
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	9,58%	-	-	11,58%
Volatilité de l'indice comparatif	10,22%	-	-	11,57%

* Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

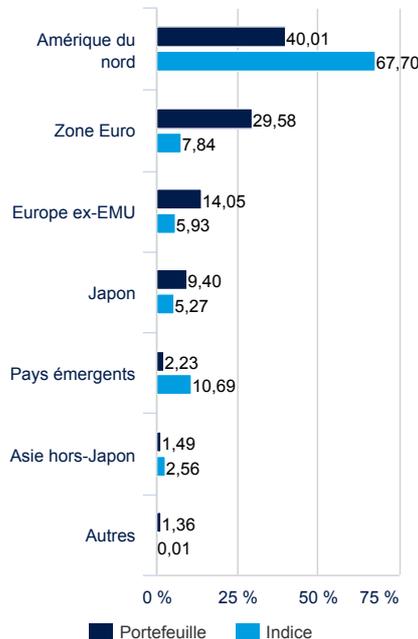
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



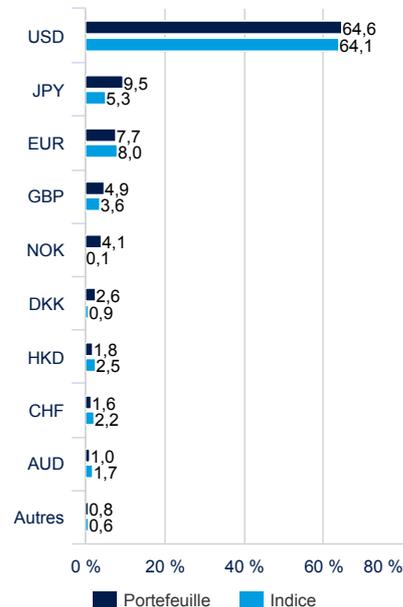
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



* En pourcentage de l'actif

** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)
 % Moyenne + Petite capitalisation
 % Grande capitalisation
 PER annuel anticipé
 Prix sur actif net
 Prix sur cashflow
 Taux de rendement (en %)
 Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)
 Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	33,49	489,73
% Moyenne + Petite capitalisation	71,13	28,68
% Grande capitalisation	28,87	71,32
PER annuel anticipé	16,77	17,30
Prix sur actif net	2,50	2,93
Prix sur cashflow	10,49	13,68
Taux de rendement (en %)	2,48	1,97
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	11,33	14,49
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	4,94	8,09

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	61
Liquidités en % de l'actif	3,09%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services publics	4,66%	4,63%
INGERSOLL-RAND INC	Industrie	3,77%	3,71%
ECOLAB INC	Matériaux	3,61%	3,53%
ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN	Industrie	3,08%	3,08%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Santé	3,03%	2,71%
ARCADIS NV	Industrie	2,70%	2,70%
MITSUBISHI HEAVY	Industrie	2,62%	2,59%
AGILENT TECHNOLOGIES INC	Santé	2,44%	2,38%
NISSUI CORP	Conso non Cyclique	2,44%	2,44%
EMERSON ELECTRIC	Industrie	2,40%	2,31%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

**Alexandre Cornu**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le MSCI World affiche une performance de -3.2% sur le mois d'avril, marqué par des prises de profits. L'inflation décélère moins qu'attendu et les chiffres macroéconomiques ont surpris plutôt négativement, entraînant un revirement de scénario de marché où les baisses de taux de la FED sont repoussées au deuxième semestre. Le S&P 500 interrompt ainsi sa série après 5 mois de hausses consécutives affichant -4.1% sur un mois. Le STOXX 600 affiche une meilleure performance en ne retraçant que de -1.5%.

Aux États-Unis, alors qu'au début d'année, les investisseurs s'attendaient à 6 baisses de taux, ils n'en attendent aujourd'hui qu'une seule de la réserve fédérale des États-Unis. Le discours optimiste du marché de ce début d'année semble pâtir face au rebond du PCE, l'indicateur privilégié de la FED pour sa politique monétaire. L'indicateur est passé de 2.5% en février à 2.7% en mars. On retrouve une tendance similaire avec l'IPC, qui augmente de 4.4% sur un an, soit un point de plus qu'en décembre dernier. Nous notons également le ralentissement du PIB qui ressort à 1,6 % sur un trimestre contre 2.5% attendu ainsi que les chiffres mitigés des principaux indicateurs avancés du climat des affaires. Alors que l'indice ISM manufacturier dépasse le seuil des 50 points à 50,3, correspondant à un regain d'activité expansionniste, l'activité des services a ralenti de manière inattendue à 49,4 en avril contre 51,4 en mars.

En Europe, léger regain d'optimisme : la croissance du PIB augmente de 0,3 % sur un trimestre, après deux trimestres de contraction. Le PMI de la zone euro reste en territoire expansionniste en avril, au-delà des attentes du marché. L'inflation sur la zone euro reste stable en mars : en hausse de 2.4% sur un an. Les chiffres d'activité économique et l'inflation de ce mois renforcent la position de Christine Lagarde. La BCE semble confiante sur l'évolution de l'inflation et la banque centrale pourrait réduire ses taux d'intérêt dès Juin.

Les chiffres chinois sont en demi-teinte. D'un côté, le PIB du premier trimestre surprend positivement, aidé par la forte croissance de l'investissement manufacturier. De l'autre, l'indice IPC de mars revient sur des niveaux proches de 0% contre 0.7% précédemment en base annuelle et l'Indice des prix à la production (-2.8%) se contracte encore en mars.

Au niveau sectoriel, nous notons la surperformance de l'énergie (+4.17%) et des services aux collectivités (+3.01%) alors que l'immobilier (-4.13%) et la technologie (-3.85%) sous-performent.

2 bonnes nouvelles pour notre thématique au mois d'avril : tout d'abord, à l'occasion de la conférence « Our Ocean », le gouvernement grec a annoncé l'interdiction du chalutage de fond, l'une des méthodes de pêche les plus destructrices, dans toutes ses aires marines protégées. Les zones qui seront ainsi épargnées seront également étendues et multipliées, pour représenter 30% des eaux territoriales grecques. Le pays va engager plus de 700M€ pour protéger son espace maritime, en investissant dans des méthodes de surveillance d'ici à 2030 pour rendre cette protection efficace.

Ensuite, l'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) a finalisé les limites de quantité de 6 PFAS dans l'eau potable que pourront boire les américains. La proposition initiale, formulée en mars 2023, aboutit donc à une réglementation contraignante pour les utilities. Si les échantillons montrent des niveaux de PFAS supérieurs aux limites fixées, les sociétés auront 2 ans pour acheter les équipements nécessaires pour les filtrer. Ce sont près de 20bn\$ issus du fonds bipartisan sur les infrastructures qui seront consacrés à des investissements pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable aux États-Unis, après -il faut le rappeler- des décennies de sous-investissements. 2 points restent à trancher pour nos investissements : quel rentabilité les opérateurs pourront-ils dégager sur ces nouveaux investissements, et comment sera géré la responsabilité des producteurs initiaux de PFAS, qui signent des accords en ce moment ? Les États-Unis s'affirment en tout cas comme le premier pays à mettre en place une réglementation contraignante sur ce sujet.

Ces deux éléments revêtent une importance particulière : l'exemple de la Grèce pourrait faire tâche d'huile et la décision américaine se révéler le prémice de réglementations plus contraignantes pour l'ensemble des opérateurs. Dans les deux cas, l'environnement comme nos sociétés en portefeuille devraient en bénéficier.

CPR Invest Blue Economy affiche une performance sensiblement supérieure à celle du MSCI ACWI sur le mois d'avril. Cette performance s'explique par les prises de bénéfices sur les grandes valeurs de technologie américaines, après un début d'année tonitruant, ainsi que par la bonne performance des valeurs industrielles qui représentent près de la moitié des investissements du fonds : le shipping asiatique donne des signes plus favorables et nos investissements sur les câblers européens se révèlent pertinents jusqu'à présent. En revanche, les valeurs de qualité américaines subissent des prises de profit. Enfin les valeurs de service aux collectivités profitent de la confirmation de la perspective de baisses de taux en Europe et -sans doute- de corrections excessives depuis le début de l'année.

La revue annuelle de notre univers d'investissement nous a amené à vendre nos positions sur Ball Corp, Enel et Arca Continental. Nous avons souhaité néanmoins maintenir notre exposition au secteur des services aux collectivités en renforçant Severn Trent et en initiant une position sur E.On.

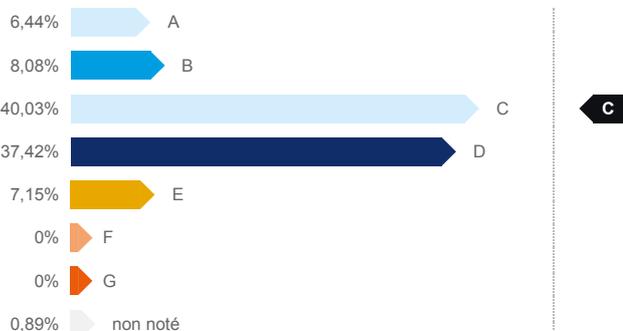
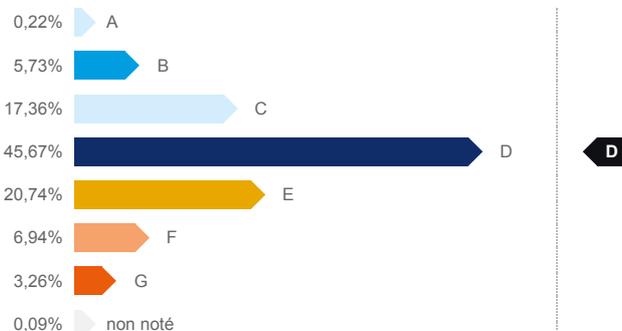
L'environnement de marché tel que nous le percevons n'est également conduit à alléger des valeurs qui risquent de rester sous pression dans les semaines à venir, comme AP Moller Maersk, De Nora, Aker Solution et Beijing Enterprises, ou certains titres qui affichent une belle performance depuis le début de l'année, comme Schneider, Ecolab, Nexans et Prysmian. Nous avons en revanche renforcé des valeurs cycliques au sein de notre portefeuille, comme Syensqo ou Bureau Veritas, ainsi que certaines valeurs de qualité comme Thalès.

La période de publication des résultats du premier trimestre a été l'occasion pour les investisseurs de faire le point sur la dynamique de croissance des sociétés et l'environnement économique dans lequel elles évoluent. Force est de constater la divergence entre les États-Unis qui affichent toujours une croissance soutenue malgré des signes d'affaiblissement et l'Europe qui a plus de mal à garder la tête hors de l'eau. Dans ce contexte, les anticipations de baisse de taux divergent logiquement : la BCE pourrait baisser ses taux plus rapidement que la Réserve Fédérale, et ce dès le mois de juin. Cela contribuerait positivement à la performance de nombres de nos thématiques, qui investissent sur le long terme dans des infrastructures de traitement de l'eau, des solutions de décarbonation de leurs activités ou des projets de génération d'électricité renouvelables.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires. Autres risques importants pour le fonds : **risque de crédit, risque de contrepartie**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	D	D
Note Globale	C	D

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	64
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

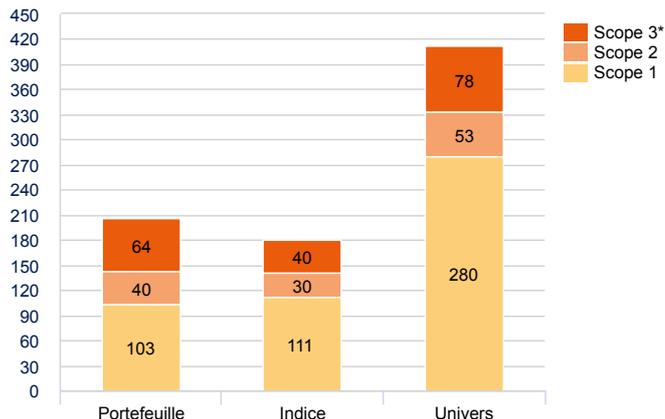
L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

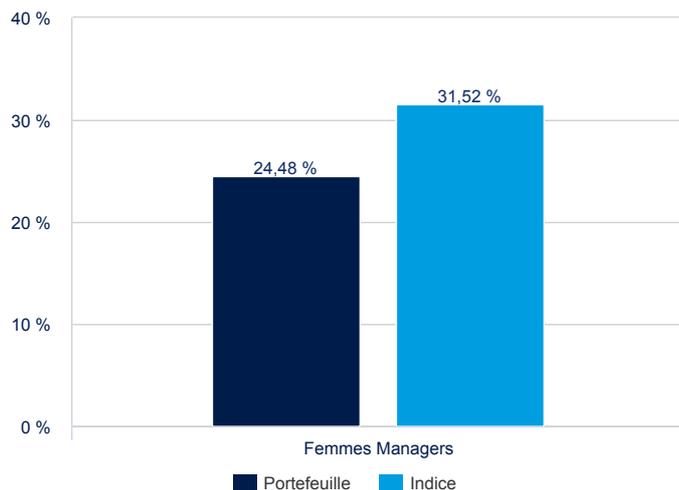
Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 207 / 181
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
 * Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



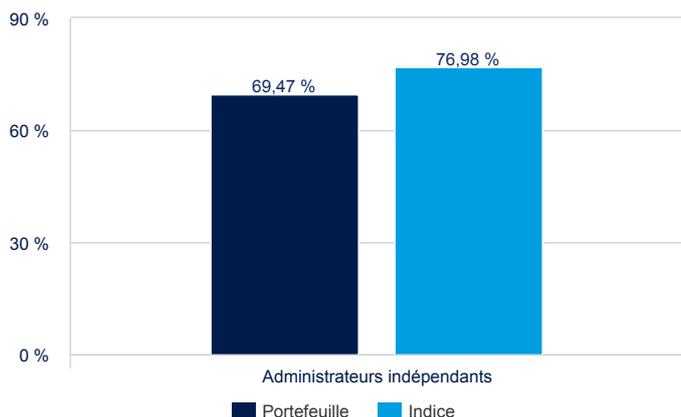
Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **97,71%** **99,03%**

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **88,85%** **90,07%**

Gouvernance⁴

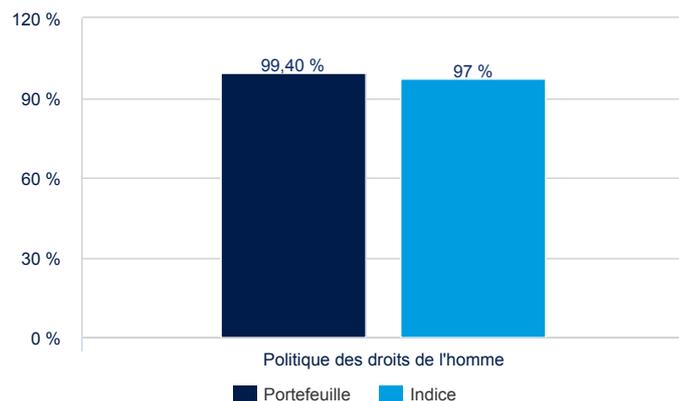
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : **97,71%** **99,03%**

Taux de couverture (portefeuille/indice) : **96,30%** **99,50%**

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres / nombre total de cadres * 100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

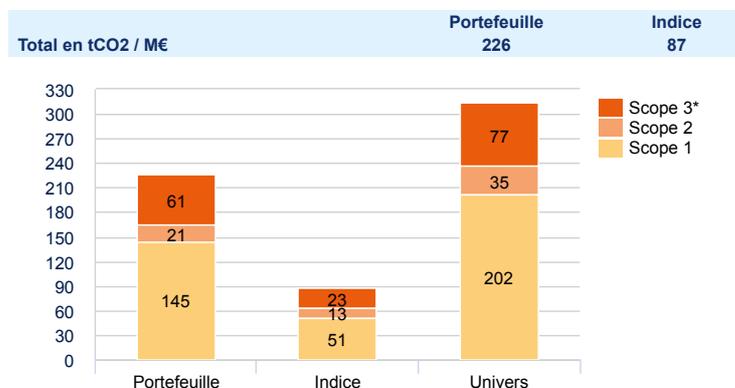
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Empreinte carbone du portefeuille

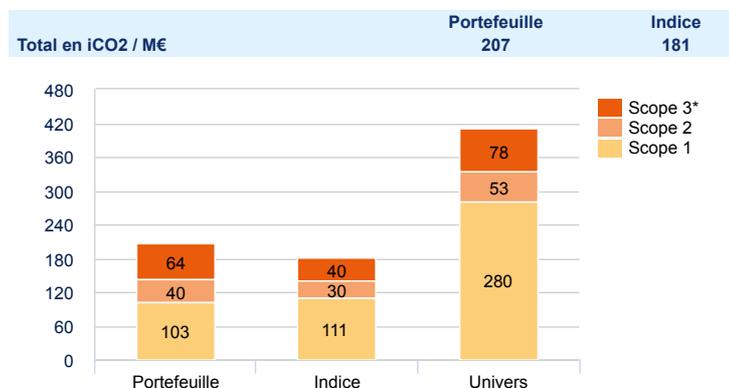
Emissions carbone par million d'euros investis



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

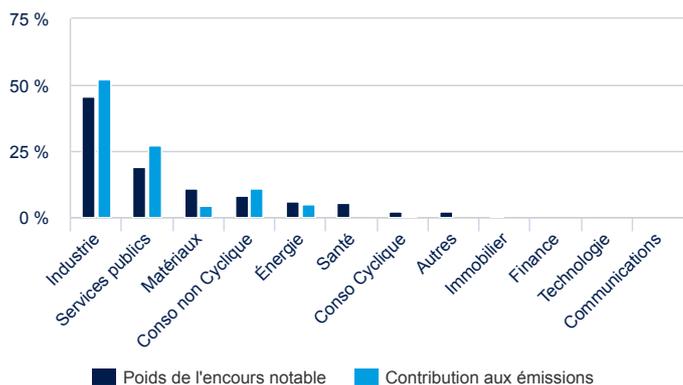
* fournisseurs de premier rang uniquement

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



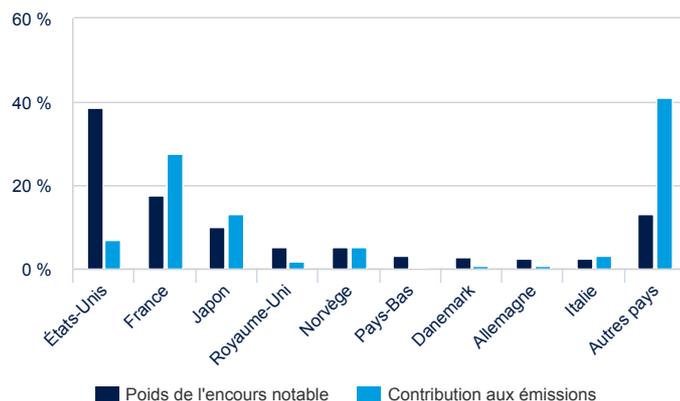
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	95,97%	99,02%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	97,71%	99,03%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	150	2760

Sources et définitions

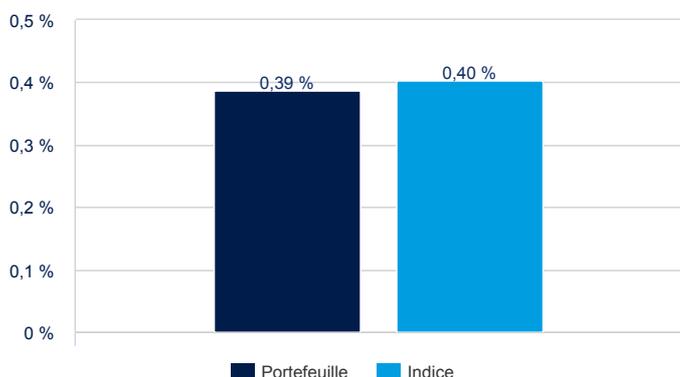
Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

Exposition charbon



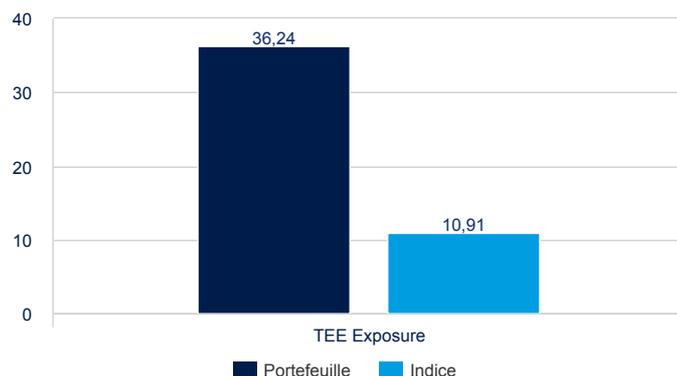
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	0,02%	4,31%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables ¹)	0,02%	4,31%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO ² / M€	tCO ² / %
COSCO SHIPPING HOLDINGS CO LTD	Industrie	1,04%	1,06%	83.26	36,80%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Services publics	4,67%	4,76%	42.06	18,59%
NISSUI CORP	Conso non Cyclique	2,51%	2,56%	12.93	5,71%
NICHIREI CORP	Conso non Cyclique	1,71%	1,74%	8.49	3,75%
ENGIE SA	Services publics	1,77%	1,80%	7.93	3,50%
SUBSEA 7 SA	Énergie	1,79%	1,83%	7.47	3,30%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Matériaux	1,63%	1,66%	7.45	3,29%
PRYSMIAN SPA	Industrie	1,99%	2,02%	6.98	3,08%
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LT	Industrie	2,67%	2,72%	5.21	2,30%
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	1,50%	1,53%	3.32	1,47%

Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.